



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 14 avril 2021

POINT SUR LA SITUATION HYDROLOGIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Depuis 2017, le département du Pas-de-Calais connaît des tensions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques. Cette situation a conduit le préfet du Pas-de-Calais à placer très tôt, lors de ces 4 dernières années, le département en vigilance sécheresse. Des arrêtés préfectoraux visant à limiter certains usages de l'eau ont par ailleurs été pris en 2017 et 2019. L'État suit donc attentivement, dès le mois mars, tous les indicateurs d'une sécheresse éventuelle.

Pour le deuxième hiver consécutif, la recharge hivernale a été globalement bonne et les nappes sont remontées à des niveaux satisfaisants. Sur la phase de recharge (1er septembre au 31 mars), le cumul des précipitations est excédentaire de 11 % alors que les mois de février et mars ont été déficitaires. Les débits des cours d'eau restent soutenus.

Les mois de février et mars ayant été doux, secs et ensoleillés, l'indice d'humidité des sols superficiels était, avant les dernières pluies de début avril, inférieur à la normale de 27 % en moyenne.

La situation hydrologique du Pas-de-Calais est donc globalement rassurante. Néanmoins, le changement climatique se traduit par des évolutions de temps plus contrastées et peu prévisibles (des sécheresses agricoles printanières assez longues, des pluies intenses sources de ruissellement, des épisodes caniculaires, des périodes de vents forts...).

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État restent donc particulièrement vigilants à l'évolution de la situation.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)